

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,  
Rue de Lorraine, 13,  
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers  
dont il est envoyé 1 exemplaire sont  
annoncés dans le journal.

## INSÉRIONS :

Annonces . . . . . 25 Cent. la ligne  
Réclames . . . . . 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10  
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna  
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3.

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.  
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

## ABONNEMENTS :

Un An . . . . . 12 Francs  
Six Mois . . . . . 6 id.  
Trois Mois . . . . . 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 2 Mars 1875.

## ACTES OFFICIELS.

Le Prince, par Ordonnance du 27 Février, a nommé M. le Baron Charles-Victor-Emile de Boyer de Sainte Suzanne, Gouverneur Général de la Principauté, en remplacement de M. le Baron Edouard Imberty, décédé.

Le Prince a reçu la Lettre par laquelle S. M. le Roi Alphonse XII notifie à S. A. S. son avènement au trône d'Espagne.

M. le Baron de Sainte-Suzanne, ancien Préfet français, vient d'être appelé au poste éminent de Gouverneur Général, vacant depuis le mort du regretté Baron Imberty. Ses honorables antécédents justifient pleinement le choix dont il a été honoré par le Prince et permettent au pays de compter sur une administration sage et éclairée.

M. le Baron de Sainte-Suzanne appartient à une famille de bonne noblesse de la Champagne. Il a débuté très-jeune dans la carrière préfectorale et a passé par tous les degrés de la hiérarchie. Il a été successivement Conseiller de Préfecture à Alençon (Orne), Secrétaire Général à Amiens (Somme), Sous-Préfet à Mortagne (Orne), à Boulogne-sur-Mer (Pas de Calais), à Cambrai (Nord), à Sceaux (Seine). Il était arrivé à la haute situation de Préfet et administrait l'important département de l'Aube, lorsque les événements de 1870 vinrent prématurément interrompre sa carrière. Dès lors, il se consacra exclusivement aux travaux littéraires qui lui avaient acquis une réputation justifiée. C'est au sein de cette studieuse et digne retraite que le Prince, appréciateur éclairé du mérite et des nobles sentiments, vint le chercher.

M. le Baron de Sainte-Suzanne s'est depuis longtemps fait connaître par des ouvrages arrivés promptement à la notoriété, et qui se distinguent autant par la science et l'érudition du fond que par un style clair, élégant et précis.

Nous citerons parmi ses œuvres: *Le traité du recrutement militaire* (8 éditions); *la Vérité sur la centralisation*; *L'Art Dramatique chez les Romains*; *Les actualités administratives*; *Le Code départemental*; *Les Intendants de Picardie*; *Etudes sur les arts*

*industriels*; *Recherches sur la sigillographie et la numismatique*; *Le personnel administratif sous l'ancien régime*, et différentes publications sur l'administration, l'histoire, l'archéologie et les beaux-arts.

M. le Baron de Sainte-Suzanne est Officier de la Légion d'honneur et Officier de l'Instruction publique.

Ce rapide aperçu des services antérieurs du nouveau Gouverneur Général, nous donne la conviction qu'il saura être à la hauteur de la mission qui lui est confiée et justifiera le choix du Souverain et les espérances de la population.

M. de Payan, Secrétaire Général du Gouvernement, avait rempli depuis la mort du Baron Imberty l'intérim de Gouverneur Général.

Il s'est acquitté de cette difficile et délicate mission avec un zèle et une habileté qui lui ont mérité la sympathie du pays.

Le Prince a daigné au 4 novembre dernier accorder un témoignage de haute satisfaction à ce fonctionnaire dévoué en l'élevant au grade d'Officier de l'Ordre de Saint Charles.

## NOUVELLES LOCALES.

Dimanche dernier, S. Exc. M. le Baron de Sainte-Suzanne, Gouverneur Général, après avoir prêté serment entre les mains de S. A. S., a reçu les Autorités et les Fonctionnaires de la Principauté qui lui ont été présentés par M. le Secrétaire Général.

A cette occasion, M. le Gouverneur a prononcé une allocution qui a produit la meilleure impression.

Les journaux nous apportent de toutes parts la nouvelle d'une recrudescence de mauvais temps; la fin de l'hiver aura été aussi inclemente que son commencement; le froid, la neige, les pluies glacées, les débordements de fleuves et de rivières, tout sévit à la fois.

En Europe, les Pyrénées, les Cévennes, les Alpes et le Forez sont couverts de neige; les chemins de fer subissent partout des arrêts ou des retards; c'est un vrai fléau qui s'étend de tous côtés en ce moment, et dont on a peine à se garantir.

En Amérique, la navigation des cours d'eau est devenue impraticable; on cite les villes d'Halifax et d'Ottava, peu éloignées de New-York, où le thermomètre est descendu à 37 degrés au-dessous de zéro.

Plus près de nous, à Venise, à Milan et dans le midi même de la France, une couche de neige de plus de 50 centimètres couvre les campagnes.

Il importait que nous mettions sous les yeux des nouveaux hôtes de la Principauté, si nombreux cet hiver, ce tableau du dehors. Le temps s'est assombri cette semaine, le soleil nous a manqué plusieurs jours, la pluie l'a remplacé, le sommet des montagnes qui forment notre horizon nous est apparu rayé de larges nappes de neige, et ce temps a dû paraître aux étrangers d'autant plus désagréable que rien, autour de nous, n'y prépare; que la verdure des pelouses, l'éclat des fleurs, l'aspect riant des feuillages et la tiédeur ordinaire du fond de l'atmosphère font oublier la saison qui règne, et finissent par provoquer dans les esprits désorientés de vraies récriminations contre quelques mauvais jours à traverser.

Que ceux de nos hôtes qui essaient pour la première fois cette année des avantages de notre climat se rassurent donc sur cette atteinte légère des bourrasques dont ils sont venus s'abriter ici; cet aspect printannier qui les dérouta leur dit assez qu'elle n'est qu'accidentelle et passagère.

M. Jules Verne est en ce moment à Monaco.

L'auteur de tant de ravissants ouvrages qui sous une forme légère présentent des aperçus scientifiques si ingénieux, si nouveaux; le charmeur qui, avec des rêves de science qu'on peut tout bonnement appeler des vérités de l'avenir, nous a donné des joies d'esprit si délicieuses et si saines, est-il venu se reposer parmi nous quelques jours, ou demander à notre doux climat et à la poésie de notre large horizon des forces vives pour quelque nouvelle exploration merveilleuse?

Il est très assidu aux concerts de Monte Carlo; qui sait si sa riche fantaisie ne va pas trouver en écoutant les maîtres, de Bach et Pergolèse à Berlioz et Wagner, une esquisse à faire sur le but dont ces grands pionniers tracent la route depuis deux siècles.

La musique n'est pas plus étrangère à M. Jules Verne que toutes les autres branches des connaissances humaines, et nul pays ne se prête mieux que nos féériques contrées au cadre d'un de ces séduisants récits dont les traducteurs de tous pays s'emparent dès que leur auteur les publie.

Parmi les étrangers de distinction qui ont séjourné cette semaine à Monaco, nous avons également

remarqué MM. Duvergier de Hauranne, ex-député; le Comte de Rosemont, qui s'occupe en ce moment de recherches historiques et géologiques dans la Principauté et dont le travail doit jeter un jour tout nouveau sur le pays. Le Prince de Hohenlohe, et M. de la Rounat étaient aussi à Monaco jeudi dernier.

Nous rappelons que la loterie autorisée par le Gouvernement, au profit de l'Orphelinat de Monaco, sera tirée le 10 de ce mois. Trois jours avant le tirage, c'est-à-dire les 7, 8 et 9 mars, les lots seront publiquement exposés dans une des salles de l'établissement, rue de Lorraine. Nous prions les personnes qui sont dans l'intention d'offrir des lots comme témoignages de leur sympathie pour l'œuvre, de les faire parvenir dans le courant de la semaine, à M<sup>me</sup> la Directrice de l'Orphelinat.

Nous prévenons également qu'on trouvera des des billets de loterie au même local et jusqu'à la dernière heure.

Le nombre des Etrangers arrivés à Monaco pendant le mois de Février est de 26,312.

THÉÂTRE DE MONTE CARLO.

MARDI. — Il nous semble qu'on fait aujourd'hui un singulier abus du mot de *Comédie*, et si le Théâtre de la rue de Richelieu n'avait représenté que des pièces du genre de celles qui sous cette désignation composaient le programme de cette soirée, la réputation de la Comédie-française serait loin d'être européenne. A la Porte est une insignifiante pochade qui finit comme les contes du chevalier Berquin et qui sans le talent et l'entrain charmant de M<sup>me</sup> Dica Petit et de M. Dieudonné n'aurait pas été écoutée jusqu'au bout.

Une jeune dame arrive de voyage, il est tard, la porte est fermée, et la concierge dort du sommeil acharné des portières; un jeune et joyeux artiste rentre de soirée, rencontre la dame, et profite de la circonstance pour lui débiter les galanteries d'usage sur un ton badin qu'elle prend pour de l'esprit et qui la charme. L'inévitable souvenir d'enfance arrive là-dessus, ils se reconnaissent et la porte, que Deltombe transformé en machiniste du théâtre légèrement *pompette* avait fait ouvrir en criant au feu, et avait laissé ouverte, se referme sur cette idylle nocturne.

Y a-t-il là le sujet d'une comédie? Les italiens ont moins de prétentions, ils désignent simplement sous le nom de *farsa tutta da ridere* tout ce qui ne peut prétendre à l'allure de la comédie et n'a pas la forme du vaudeville, c'est un exemple à signaler à M. Sarccey, le *révolutionneur* du moment en fait de théâtre.

Le *Cachemire XBT* est une comédie de même force, où le grotesque abonde; et Deltombe, Boisselot et Mussay s'en sont tirés à leur honneur.

L'attrait de la soirée était M<sup>me</sup> Chaumont dans une romance et une chansonnette, cette dernière ajoutée au programme par la charmante artiste pour répondre aux bravos et aux fleurs que le public lui a prodigués.

Impossible d'être plus mignonne, plus poétique que M<sup>me</sup> Chaumont dans *La première feuille*; sa voix est malade, elle chante à peine, mais le murmure qui s'échappe de ses lèvres est harmonieux comme un souffle de brise, et l'on croirait vraiment entendre le « *bonjour* » de l'âme naissante d'une petite fleur.

La *Noce de Clémence* est la note opposée de cette fraîche mélodie. Une petite paysanne voit passer la *Noce de Clémence*, s'esbaudit, se trémousse d'envie, s'en prend à sa coiffe et à ses jupes en s'écriant: Si c'était moi! si c'était moi! On devine ce qu'a su faire de refrain ce petit diable en l'accentuant à chaque couplet d'une façon nouvelle. C'était merveille que de l'entendre et la voir.

SAMEDI. — Cette soirée était celle des adieux de M<sup>me</sup> Chaumont. Elle est partie emportant avec elle les regrets du public qui voudrait l'entendre encore.

Son spectacle d'adieux n'était pas celui que nous aurions voulu. *Une mauvaise nuit est bientôt passée*, une bien vieille pièce n'était pas faite pour nous montrer son talent dans toute sa finesse et sa grâce si mutine, mais, *les Giboulées*, Comédie (!) inédite en un acte, une charmante pochade, nous l'ont fait admirer dans toute sa verve, sa *furia* charmante; elle y a rendu avec une vérité et un talent inimitables la scène de jeune aspirante au théâtre répétant son rôle. Cette scène qui fait le fond de la pièce est présentée de la façon la plus ingénieusement drolatique, et elle en a fait un bijou.

Les fleurs, les rappels ne lui ont pas manqué; la charmante artiste a bien compris l'amical au revoir qui s'y cachait.

Nos compliments à M. Boisselot, toujours soigneux même dans les rôles secondaires et qui se grime... à dépister les plus habiles physionomistes.

M<sup>me</sup> Dica Petit nous a dit avec son talent et sa grâce si parfaite, une fort jolie et fort touchante poésie: *les Projets de Georgette*, et une pièce de vers: *le Chevalier Printemps* qui pâlisait singulièrement à côté de la première.

Ce soir, un spectacle de gourmets, une vraie comédie, *Nos Alliés*, où nous verrons dans toutes ses qualités, M. Dieudonné qui a créé au Gymnase le rôle de *Philippe de Maury*, M<sup>me</sup> Dica Petit joue le rôle de *Henriette Dolcy*, M<sup>mes</sup> Oppenheim, Girardin, MM. Richard, Deltombe, et Mussay tiennent les autres rôles.

Jeudi 4 mars douzième concert classique (de 2 heures et demie à 4 heures).

1. Marche du *Tannhauser*..... R. Wagner.
2. 1<sup>er</sup> temps de la *Symphonie héroïque*..... Beethoven.
3. (a) *Récit et andante*..... Lubeck.  
(b) *Gavotte*..... Martini.  
(M. Oudshoorn)
4. *Symphonie inachevée*..... Schubert.
5. *Romance des Tre Giorni*..... Pergolèse.  
(M. Maron)
6. *Rigaudon de Dardanus*..... Rameau.
7. *Prélude de Lohengrin*..... R. Wagner.  
(demandé)

Le concert de dimanche soir 7 courant aura un attrait exceptionnel. Nous entendrons M<sup>me</sup> G. Orsini cantatrice et le ténor Gnone du théâtre italien de Nice.

M. le Prince de Polignac vient de remettre au chef d'orchestre de Monte Carlo une œuvre inédite qu'il désire entendre exécuter par cet orchestre.

M. Guiraud l'auteur des *Suites d'Orchestre* tant applaudies aux Concerts Padeloup lui a également envoyé une *Grande Overture de Concert* inédite.

Un grande soirée dansante sera donnée, après demain jeudi, à l'occasion de la mi-Carême, dans les salons du Casino. Nul doute que le nombre des danseurs et des danseuses ne soit important, car plusieurs de nos hôtes attendaient avec impatience cette fête chorégraphique.

TIR AUX PIGEONS DE MONTE CARLO.

Nos concours internationaux de tir aux pigeons continuent à attirer à Monte Carlo une foule d'étrangers désireux d'assister, comme acteurs ou comme spectateurs, à ces curieux exercices. C'est qu'il faut bien le dire, ces luttes où l'adresse seule est tout, sont excessivement intéressantes.

Vendredi 26 février, après une poule d'essai à laquelle ont pris part vingt-un tireurs et qui a été gagnée par M. Anspach, le *Prix Lambertye* a été tiré. Les conditions étaient 5 pigeons à 27 mètres. Vingt-trois tireurs se sont disputé le prix qui consistait en une coupe émaillée plus 70 % sur les entrées au premier; 30 % au second.

Après une lutte bien conduite, M. le Baron de

St-Clair a été placé premier et le Prince de Furstemberg second.

Onze poules, dont cinq au doublé, ont été tirées après le prix. Elles ont été gagnées par le Duc de Rivoli, le Prince de Hohenlohe, le comte Jaraczewski, le prince de Furstemberg, M. Henri Fane et le capitaine Patton.

Somme toute, bonne et intéressante journée.

Vendredi prochain, 5 Mars, sera disputé le prix *des Terrasses* consistant en un objet d'art ajouté à 50 fr. d'entrée. Au second, 30 % sur les entrées.

CHRONIQUE DU LITTORAL.

**San Remo.** — Il paraît certain que S. M. l'Impératrice de Russie quittera San Remo très-prochainement.

**Villefranche.** — La *Juniata*, corvette de la marine américaine, est entrée samedi en rade de Villefranche, venant de Gènes. Elle précède, dit-on, le *Franklin*.

**Nice.** — On assure que M. le comte de Béthune, sera nommé président du Cercle Masséna en remplacement de feu M. le Comte de Barrême.

**Cannes.** — Les *Régates de Cannes* auront lieu avec le concours des embarcations de l'escadre d'évolutions de la Méditerranée, jeudi 4 mars.

— On espère qu'on parviendra à sauver le navire la *Normandie* dont nous avons annoncé la perte.

Dans la position où il se trouve, il est indispensable de l'alléger, et comme on n'a pu arriver à ce résultat avec la cargaison, le steamer n'ayant pris à Marseille que des passagers et leur bagage, il faut démonter la machine et, s'il est possible ou nécessaire, retirer même les chaudières.

C'est à ce travail toujours long et pénible, et qui nécessite des installations spéciales, qu'on procède actuellement. Mais le succès reste toujours subordonné à l'état du temps et de la mer.

**Golfe Juan.** — On annonce pour les premiers jours de mars l'arrivée, dans les eaux du Golfe-Juan, de l'escadre d'évolutions de la Méditerranée.

**Grasse.** — Le mouvement de notre marché d'huiles d'olive s'est maintenu cette semaine, dans un assez bon courant. Les prix sont pour ainsi dire sans variations; ni hausse, ni baisse; ils ne se modifient que d'après la qualité de la marchandise. On signale un certain nombre de ventes à 8 fr. 25 jusqu'à 8 fr. 75 les 8,100 grammes, plus quelques transactions pour des parties de choix à des prix sensiblement plus hauts, seulement ces dernières affaires sont toujours d'une faible importance et ne peuvent point encore peser sur les cours. Bien qu'il ne reste plus grand chose en fait d'olives, la pluie, si elle venait franchement, pourrait sauver encore assez d'épaves pour permettre de compter sur une fabrication assez importante de surfines. Ce qu'il y a de plus fâcheux, et ce n'est point là une moindre cause de l'abaissement persistant des qualités, c'est que le manque de bras empêche la cueillette des olives de s'opérer assez rapidement pour que le fruit tombé de l'arbre ne se détériore pas presque complètement.

En blés du pays, la mercuriale signale quelques ventes au prix de 38 fr. à 39 fr. les 160 litres. Les pommes de terre se paient toujours de 7 à 8 fr. les 100 kilos. Les fourrages ont obtenu le prix de 16 fr. les 100 kilos.

**Toulon.** — Un arrêté ministériel daté du 25 janvier répartit comme il suit entre les ports militaires le personnel des officiers de la marine française.

Cherbourg: Capitaines de vaisseau 20. Capitaines de frégate 35. Lieutenants de vaisseau 130. Enseignes de vaisseau 70.

Brest: Capitaines de vaisseau 25. Capitaines de frégate 55. Lieutenants de vaisseau 215. Enseignes de vaisseau 120.

Lorient: Capitaines de vaisseau 15. Capitaines de frégate 25. Lieutenants de vaisseau 70. Enseignes de vaisseau 45.

Rochefort: Capitaines de vaisseau 13. Capitaines de frégate 25. Lieutenants de vaisseau 55. Enseignes de vaisseau 35.

Toulon: Capitaines de vaisseau 27. Capitaines de frégate 60. Lieutenants de vaisseau 230. Enseignes de vaisseau 150.

COURRIER DE PARIS

Eh bien ! elle a réussi ! C'est invraisemblable, mais cela est. Une tragédie ou peu s'en faut ! La *Fille de Roland* de M. de Bornier ! La Comédie-française a décidément quelque bonheur. Elle prend aux théâtres de genre les pièces qui leur plaisent, c'est-à-dire qui plaisent au public, et, par hasard, elle risque timidement une œuvre sérieuse. L'œuvre sérieuse est applaudie ; heureux M. Perrin ! heureux sociétaires !

La *Fille de Roland* est animée d'un souffle patriotique qui n'a pas peu contribué à son succès. C'est une sorte de tragédie héroïque dans le goût du *Cid*. M. de Bornier s'est inspiré du maître et a rencontré parfois le grand vers cornélien. On sait déjà le sujet : Ganelon a trahi Roland, il l'a livré à Roncevaux, on le croit mort quand il se cache élevant un fils qui devient un jour amoureux de la fille de Roland. Mais le crime paternel empêchera cette union : telle est la marche de la pièce. On comprend qu'il serait difficile d'entrer dans les détails d'une action comme celle qui découle de ce sentiment très-simple et très-dramatique en même temps, mais il est aisé en revanche de le prévoir. L'auteur a eu des développements heureux d'une idée touchante. Ses interprètes ont été dignes des bravos de la salle, M<sup>lle</sup> Sarah Bernhardt et M. Mounet-Sully ont leur part légitime du succès.

Voilà qui devra engager la Comédie-Française à jouer des tragédies et des drames héroïques, ce qui revient presque à la même chose ! Vous voyez d'ailleurs, qu'il ne faut jurer de rien.

Le public vote quelquefois avec la Chambre. Hier, par exemple, on a pu le constater au Cirque d'Hiver. Un des enfants de M. Balagny, qui débutait dans l'exercice du trapèze aérien est tombé en dehors du filet tendu comme d'ordinaire au-dessous de l'appareil, en prévision de chutes. Ce n'a été qu'un cri dans toute la salle ;

— Supprimez l'exercice !

La loi Tallon a décidément du bon.

Je me hâte d'ajouter, pour rassurer les nerfs inquiets, que l'enfant en est quitté pour une souffrance légère.

Le tribunal de la Seine est saisi d'un procès qui ne manque pas de piquant.

M. Desbrousse était abonné à l'Opéra, rue Lepeletier. Il a voulu continuer son abonnement à la nouvelle salle. Mais au lieu d'une loge de six places, M. Halanzier lui a fait donner une loge de huit places, et aujourd'hui on réclame plus cher au locataire. 16,800 francs ! On a beau être millionnaire, on n'aime pas à jeter son argent par les fenêtres un peu trop larges de M. Halanzier. Donc M. Desbrousse plaide, et le tribunal ne se prononce pas encore. Remis à huitaine.

Je ne veux relever qu'un détail de ce procès, c'est le prix de cette loge même qui fait le fonds du débat : 16,800 francs, c'est un joli chiffre.

La semaine prochaine nous aurons *Carmen* à l'Opéra-Comique, paroles de M. Meilhac, musique de M. Bizet. Les critiques se réjouissent d'avance.

Le bal des artistes aura lieu à l'Opéra-Comique, comme les années précédentes, non au Nouvel Opéra.

En revanche, M. Halanzier prête sa salle aux artistes qui ont pris l'initiative d'une souscription et d'une représentation au bénéfice de leur camarade du Vaudeville, Delanoy. Cette représentation extraordinaire aura lieu à la fin du mois prochain — mais dans la journée.

Il a neigé ! Paris s'est recouvert d'un tapis blanc comme au cœur d'un hiver sérieux, et nous avons failli à notre réveil, avoir une nouvelle édition du verglas du premier jour de l'année 1875. Par bonheur, il n'a pas plu après la neige et le soleil nous a fait oublier les caprices de la nuit.

Ce vilain temps a quelque peu contrarié la première réunion d'Auteuil qui avait cependant amené un bon nombre de sportmen. Les sportswomen étaient moins nombreuses, on craignait pour les toilettes, c'est bien naturel. Il n'y a pas eu d'accidents à cette réunion, les jokeys tombés en ont été quittes pour quelques contusions ; tout est pour le mieux dans le meilleur des champs de course possible !

Les journaux recueillent avec empressement une nouvelle étude de M. Jules Clarétie sur Camille Desmoulins et les Dantonistes, empruntée à un livre que va faire paraître notre confrère. L'histoire de ces épisodes se rattachant directement à la révolution est trop intéressante pour que nous ne nous associons pas à l'intérêt que le nouvel ouvrage de notre confrère excite chez les lecteurs. Nous signalons donc bien volontiers ce livre nouveau.

L'Académie prépare une nouvelle élection pour le 29 avril. Cette élection sera double. Il faut nommer un successeur à M. Guizot. Les candidats ne manquent pas.

Le 11 mars l'Académie recevra M. Caro.

On parle de la candidature de M. John Lemoine et de M. Wallon. J'avoue que la nomination de ce dernier me ferait plaisir, en ce sens que l'académie prouverait ainsi qu'elle ne se tient pas en dehors du mouvement des esprits. D'ailleurs, M. Wallon est déjà membre de l'Académie des Belles lettres, et l'Institut ne ferait que renouer connaissance.

M. John Lemoine, c'est autre chose ! Le rédacteur des *Débats* a de l'esprit, mais il tient vraiment trop de la girouette, dont l'épithète, quelle qu'elle puisse être,

ne change pas la versatilité. Je sais bien qu'à l'académie on est indulgent, mais encore faut-il que le candidat ait des titres littéraires justifiant cette indulgence. Est-ce le cas de M. John Lemoine ? Je ne le pense pas. Et c'est pour cela que je le dis. On a beau faire, de temps en temps, un article agréable sur la politique étrangère — même sur la politique française — cela ne suffit pas pour se présenter à l'Académie. Tel est mon humble avis.

Il y a eu, cette semaine, à l'hôtel Drouot, une vente intéressante : trente quatre tableaux et quarante aquarelles de M. Harpignies.

L'inauguration du monument de Frédéric Soulié a eu lieu samedi dernier comme je vous l'avais annoncé. Il y avait une centaine d'amis réunis à cette occasion, au cimetière, parmi lesquels MM. Paul Féval, Maquet, Frédéric Thomas, Gonzalés, Baron Taylor, etc.

Le discours de M. Aug. Maquet parlant au nom de la Société, a été très applaudi. M. Paul Féval lui a succédé en prenant la parole au nom de la Société des Gens de lettres. Le nouveau discours a été excessivement remarquable.

Le monument est d'une grande simplicité. Il se compose d'une tombe à l'extrémité de laquelle se dresse une pierre surmontée d'une urne en bronze. Le buste de Soulié est au milieu de cette pierre ; au-dessous, un livre portant les titres de ses principaux ouvrages.

Rien de nouveau dans les racontars de coulisses, en dehors de ce que je vous ai mentionné dans mes précédentes lettres. Les théâtres nous renvoient à huitaine.

LÉON GUILLET.

FAITS DIVERS.

Une bonne habitude des chemins de fer espagnols est chose assez rare pour être citée.

Moyennant un ticket de cinquante centimes, les personnes qui accompagnent des voyageurs ont le droit de pénétrer dans les salles d'attente et de stationner sur le quai jusqu'au départ du train.

Les sommes produites ainsi sont centralisées et partagées entre le bureau de bienfaisance et la caisse de secours des vieux employés.

La commission instituée par le ministère des beaux-arts pour dresser l'inventaire complet des richesses artistiques de la France, aura d'ici à un mois environ, terminé sa tâche à Paris. Le catalogue qu'elle dresse comprendra, outre le nom de l'auteur et le sujet qu'il a traité, quelques lignes consacrées à la description et à l'appréciation critique de l'œuvre. Tous les tableaux, toutes les statues que contiennent en si grand nombre les églises de Paris, ont été l'objet d'un travail très minutieux. La commission parcourra successivement toutes les villes de la province et s'en occupera avec le même soin sous le rapport statistique.

Le grand peintre Corot est mort cette semaine.

Ce n'est pas seulement l'art qui fait une perte en lui ; Corot laisse une place vide au premier rang de la légion hélas ! si peu nombreuse des grands cœurs. Les journaux sont remplis du récit des actes privés qui, tout autant que son beau talent, ont honoré son existence.

Il donne par testament au Musée de Louvre deux toiles qu'il n'a jamais voulu vendre. *Agar au Désert* et *le Dante*.

Ses deux grands tableaux, qui figureront au Salon de cette année, sont : *Une danse antique*, appartenant à M. Tedesco, et *le Bûcheron*, appartenant à M. Brest.

Une recette de carême qui flattera agréablement l'imagination des gourmets.

Il s'agit d'un plat qui porte le nom respectable de *Morue Bénédicte*

Prenez 500 grammes de belle morue blanche et préalablement dessalée, mettez-la à bouillir dans l'eau, avec six grosses pommes de terre jaunes parfaitement épluchées ; laissez une heure sur le feu. Retirez votre morue de l'eau, enlevez soigneusement les arêtes et la peau, écrasez-la dans un mortier avec vos pommes de terre qui doivent être à peu près défaits, délayez avec un demi-litre de lait, mettez 125 grammes de beurre, la moitié de la peau d'un petit citron, ou, mieux encore, d'une orange, et lorsque votre pâte est aussi fine que possible, beurrerez un moule de fer blanc, versez la composition, recouvrez-la de chapelure épaisse, faites gratiner avec feu, dessus et dessous, laissez cuire environ trois quarts d'heure à un feu très-doux ; servez chaud.

L'expédition au pôle Nord, qui se prépare en ce moment en Angleterre, partira au mois de mai prochain ; elle sera composée de deux navires approvisionnés pour deux années de mer ; cette expédition coûtera chaque année 800,000 fr.

VARIÉTÉS.

Le tunnel sous la Manche. (\*)

(Suite et fin).

Nous avons dit, il y a huit jours, que le tunnel qui doit relier la France et l'Angleterre, serait creusé entre Douvres et Calais. C'est, en effet, le point où le détroit présente sa plus petite largeur, 30 kilomètres et demi.

La galerie se composera de 5 parties distinctes. La partie centrale, située au milieu de la distance, et dont le point culminant sera à 130 mètres au-dessous du niveau de la pleine mer, par conséquent, à 80 mètres au-dessous du fond de la mer, aura 4 kilomètres de longueur. Elle sera presque horizontale ; une légère courbure de 0<sup>m</sup>,378 par kilomètre suffira pour assurer l'écoulement des eaux. Cette partie se continuera, vers la France, par une rampe de 14 kilomètres, et vers l'Angleterre, par une autre rampe de 12 kilomètres et demi. La pente de ces deux rampes sera de 12 à 13 millimètres par mètre.

Elles aboutiront, sur les deux rivages, à de grands puits, où viendront se rassembler les eaux d'infiltration.

A partir de ces deux points, qui seront les plus profonds du tunnel, on viendra rejoindre la surface du sol par deux autres rampes de 10 kilomètres de longueur, dont les eaux s'écouleront également dans les puisards, d'où on les retirera avec des machines d'épuisement.

Le travail de préparation sera fait à l'aide d'une machine inventée par M. Brunton, et mue par l'air comprimé. Cette machine perce un trou circulaire de 2<sup>m</sup>,10 de diamètre ; elle pulvérise les roches les plus dures, et en lance les débris sur une toile sans fin, qui tourne d'un mouvement continu, et vient les verser dans des wagons, qui les emportent hors de la galerie. Son avancement, dans une roche de dureté moyenne, est de plus d'un mètre à l'heure. Une fois cette galerie percée, il n'y aura plus qu'à élargir sa section, comme cela se pratique dans tous les tunnels, et à la revêtir d'une maçonnerie en briques et en ciment.

On commencera, tout naturellement, par le creusement des deux grands puits verticaux, qui auront 8 mètres de diamètre. Le puits français sera situé entre Calais et Sangatte. Comme on aura à traverser environ 25 mètres de terrains d'alluvions et de sables aquifères, le puits sera entouré d'un cuvelage en feuilles de tôle, assemblées par des rivets, et dont la base, taillée en biseau, s'enfoncera à mesure dans le sol, pour arrêter les eaux environnantes ; mais on espère que quand on sera arrivé au banc de craie, ce moyen deviendra inutile, et on pourra se protéger par une simple maçonnerie en briques et en ciment de Portland.

Le 16 janvier dernier, M. Michel Chevalier a conclu une convention avec le ministre des finances, pour obtenir la concession de ce chemin de fer. Une première société vient de se former, au capital de 4 millions, pour faire les travaux d'essai, qui permettront de se prononcer d'une manière définitive sur la possibilité de l'entreprise. Les fonds ont été entièrement souscrits, moitié en France, moitié en Angleterre. On estime à deux années le temps qui sera nécessaire, pour pousser à une distance suffisante sous la mer, les galeries de reconnaissance, qui seront entreprises simultanément des deux côtés du détroit. Quand toutes les craintes d'empêchements, de force majeure auront ainsi été dissipées, on procédera au creusement du tunnel proprement dit, qu'on croit pouvoir terminer en six ans. Ainsi donc, dans huit ans, si aucun incident fâcheux ne survient on pourra aller en chemin de fer de Paris à Londres. Il faudra alors faire un nouvel appel aux capitalistes ; mais on peut prédire, à coup sûr, que les fonds ne manqueront pas, car nous ne rencontrons pas ici cette hostilité, qui a failli compromettre le succès du canal de Suez.

L'Angleterre, en effet, a plus encore à gagner que la France dans l'établissement de ce chemin de fer.

Quels que soient les millions qui iront ainsi s'engloutir sous la mer, si l'entreprise réussit, et tout porte à croire qu'elle réussira, les produits ne sauraient manquer d'en être rémunérateurs : Qu'on songe, en effet, à l'immense transit de voyageurs et de marchandises qui se fait entre l'Angleterre et le continent, et aux frais qu'on évitera, en supprimant les transbordements des wagons aux bateaux, et des bateaux aux wagons. Notre littoral méditerranéen est grandement intéressé dans cette question. Combien de malades, qui reculent devant les dangers et les souffrances d'une traversée, et qui se décideront à venir jouir de notre beau soleil, quand ils pourront monter chez eux dans un wagon-lit, pour n'en descendre qu'à Nice !

(Moniteur).

ALFRED GABRIÉ, Rédacteur-Gérant.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 22 au 28 Février 1875.

GOLFE JUAN. b. Volonté de Dieu, français, c. Davin, sable.  
 NICE. yacht. le Roitelet, id. c. Donati, sur lest.  
 ST-TROPEZ. b. St-Joseph, id. c. Palmaro, vin.  
 GOLFE JUAN. b. Antoinette Victoire, id. c. Moute, sable.

Départs du 22 au 28 Février 1875.

NICE. yacht. Marguerite, français, c. Lastré, sur lest.  
 GOLFE JUAN. b. Antoinette Victoire, id. c. Moute, id.  
 ID. b. Volonté de Dieu, id. c. Davin, id.

ÉTUDE DE M<sup>e</sup> ÉMILE DE LOTH

Avocat près le Tribunal Supérieur de la Principauté

VENTE DE BIENS DE MINEURS

En vertu de l'ordonnance rendue sur requête par M. le Président du Tribunal Supérieur de la Principauté, à la date du vingt février mil huit cent soixante quinze, et sur la mise à prix fixée par Monsieur l'Avocat Général, Il sera procédé, le 22 mars prochain, jour de lundi, à 10 heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco,

À la vente aux enchères publiques de deux lots de terrain situés sur le territoire de la Principauté, au quartier de Monte Carlo.

Savoir: 1<sup>o</sup> Un lot de la contenance de 424 mètres carrés confinant au Nord, la veuve Grana, au Midi, les trois Massa de St-Roman, à l'Est, les époux Jaur, à l'Ouest, Sangeorges.

2<sup>o</sup> Un autre lot de la contenance de 250 mètres carrés, confinant au Nord et à l'Ouest, avec un chemin, à l'Est, avec les époux Maurin et au Midi, avec la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

La mise à prix du 1<sup>er</sup> lot est de 2544 fr., à raison de 6 francs le mètre carré.

La mise à prix du 2<sup>me</sup> lot est de 3,000 francs, à raison de 12 francs le mètre carré.

Ces immeubles appartenaient à la dame Rose Paëta, veuve de Charles Grana, dans la succession de laquelle les a recueillis, en représentation de sa mère, le sieur Isidore Masson, enfant mineur de feu Jeanne Grana et de Irénée Masson, sous la tutelle légale du dit sieur Masson, son père, qui poursuit la vente et a élu domicile en l'étude de M<sup>e</sup> de Loth avocat.

Le cahier des charges, clauses et conditions auxquelles la vente des dits immeubles aura lieu, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté le 19 février 1875 où l'on pourra en prendre connaissance.

S'adresser, pour plus amples renseignements, à M<sup>e</sup> Leydet avocat-notaire à Monaco et à M<sup>e</sup> de Loth, avocat soussigné.

Monaco, le 21 février 1875

E. de Loth. avocat.

G<sup>d</sup> HOTEL DES BAINS à MONACO

Cet hôtel admirablement situé sur la plage et qui est déjà avantageusement connu pour le confort de ses appartements et de son service, vient de s'adjoindre, comme annexe, l'ancien HÔTEL DU LOUVRE qui lui fait face, dont l'aménagement et l'ameublement ont été complètement renouvelés.  
 Grande terrasse, restaurant sur la mer. — Salle à manger, café, salon de conversation, où se trouvent plusieurs journaux et publications littéraires. — La pension avec déjeuner, dîner, logement et service compris à des prix modérés.

HOTEL BEAU-RIVAGE

Boulevard Monte Carlo (à égale distance des gares de MONACO et de MONTE CARLO)

Cet hôtel est dans une situation unique, plein midi, abrité des vents d'Est et du Nord. Site pittoresque, vue admirable sur la rade, la ville de Monaco, le Palais du Prince et la Corniche: à deux minutes du CASINO de Monte Carlo. TABLE D'HÔTE à 6 heures. — DINERS à PART.

HORAIRE DE LA MARCHE DES TRAINS A PARTIR DU 19 OCTOBRE 1874. — SERVICE D'HIVER.

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

distan. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	471	473	475	477	481	479	3	487
	1 <sup>re</sup> cl.	2 <sup>me</sup> cl.	3 <sup>me</sup> cl.		mixt.	mixt.	expr.	mixt.	dir.	mixt.	expr.	mixt.
240	29 55	22 15	16 25	Marseille				mat.	mat.	mat.	soir	soir
173	21 30	16	11 70	Toulon	mat.	mat.	mat.	6 40	9 47	10 02	2 01	3 39
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	7 05	9 06	10 05	11 29	1 40	3 04	5 38	7 59
16	1 95	1 45	1 10	Nice	8 04	10 06	10 53	12 26	2 30	4 02	6 26	8 57
11	1 35	» 95	» 75	Nice } arrivée	8 16	»	10 58	12 43	2 45	4 37	6 50	9 14
9	1 10	» 80	» 60	Nice } départ	8 30	»	»	1 »	2 57	4 51	7 01	9 26
7	» 85	» 65	» 45	Villefranche-sur-Mer	8 37	»	»	1 07	»	4 58	»	9 33
2	» 70	» 55	» 35	Beaulieu	8 45	»	»	1 19	»	5 06	»	9 42
10	1 20	» 90	» 65	Eze	9 03	»	11 32	1 34	3 22	5 25	7 26	9 56
19	2 45	1 85	1 30	Monaco	9 08	»	11 37	1 40	3 28	5 31	7 32	10 02
173	19 15	13 55	9 65	Monte Carlo	9 33	»	11 53	2 15	3 49	5 56	7 51	10 22
				Menton	11 45	»	»	4 07	5 58	6 16	soir	soir
				Vintimille heure de Rome	6 05	»	»	10 20	10 50	8 16	»	»
				Gènes				soir	soir	Sanr	»	»

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

	omn.	expr.	omn.	mixt.	dir.	mixt.	mixt.	expr.	mixt.
	mat.	mat.	mat.	mat.	mat.	soir.	soir.	soir.	soir.
173	19 15	13 55	9 65	Gènes, h. de Rome, dép.	7 05	»	1 05	»	4 15
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille, h. de Paris.	7 »	»	7 05	»	10 20
10	1 20	» 90	» 65	Menton	7 25	»	11 04	12 40	3 50
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo	7 48	»	11 24	12 58	4 10
7	» 85	» 65	» 45	Monaco	8 »	»	11 31	1 04	4 19
9	1 10	» 80	» 60	Eze	8 13	»	11 44	1 18	4 32
11	1 35	» 95	» 75	Beaulieu	8 21	»	11 52	»	4 40
16	1 95	1 45	1 10	Villefranche-sur-Mer	8 29	»	12 06	1 31	4 49
47	5 75	4 30	3 15	Nice } arrivée	8 42	»	12 19	1 44	5 02
173	21 30	16	11 70	Nice } départ	6 08	9 »	10 12	12 35	2 07
240	29 55	22 15	16 25	Cannes	7 19	9 57	11 28	1 48	3 11
				Toulon	12 04	1 53	4 14	7 29	7 29
				Marseille	2 22	3 20	6 27	9 45	9 05
					soir	soir	soir.	soir.	soir.

35 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel.

En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique; le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables; pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.